



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Archives](#) > [Communiqués 2013](#) > Nouveau taux de cotisation de la retraite de tranche A

A compter du 1er décembre, le taux de cotisation de retraite tranche A passe de 15% à 16,77% .

Le Conseil des Ministres a publié l'arrêté augmentant le taux de cotisation de retraite tranche A à 16,77% à compter du 1er décembre 2012.

L' arrêté n°1690 *CM* du 21/11/2012 publié au JOPF du 23/12/2012 fixe la quote part patronale à 11,18%, et la quote part salariale à 5,59%.

URL source (modified on 03/04/2013 - 10:32): <http://www.cps.pf/presse/communiques/actualite/nouveau-taux-de-cotisation-de-la-retraite-tranche>